DLP 16-2-79078022

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique N° 132 (2ème envoi) - 13 février 1979

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Cloque du pêcher :

Les températures qui règnent depuis les tout premiers jours du mois, très douces pour la saison, ont entraîné un départ de végétation rapide des pêchers en toutes situations.

Actuellement, la plupart des variétés ont atteint le stade "ouverture des extrémités des bourgeons à bois" qui marque le début de la sensibilité des arbres à la cloque.

Il est donc recommandé d'appliquer, dès que possible, un traitement spécifique en utilisant l'un des produits suivants :

- captafol, à la dose de 120 g de matière active à l'hl d'eau (DIFOSAN FLO, ORTHODIFOLATAN).
- captane, " " 250 g " " " " (nombreuses spécialités).
- ferbame, " " 175 g " " " " (FERBAMATE, SEPIFER).
- thirame, " " 175 g " " " " (nombreuses spécialités).
- zirame, " " 175 g " " " " (nombreuses spécialités).

L'application doit être effectuée avec soin de manière à bien mouiller tous les rameaux.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Psylle du poirier :

Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin du 30 janvier. Les adultes de cet insecte sont entrés en activité et des pontes ont déjà été observées.

Si le traitement conseillé n'a pu encore être mis en place en raison des pluies, l'appliquer au plus tôt (seuls les vergers très atteints en 1978 et non traités contre le psylle au cours de l'automne sont concernés).

V I G N E

Les conditions climatologiques du printemps dernier ont été favorables au développement de l'Excoriose, tandis que la fin de l'été a permis à l'Esca de se manifester dans d'assez nombreuses parcelles.

P.169

- Esca :

Rappelons qu'il s'agit d'une maladie causée par un champignon qui pénètre dans les tissus du bois à la faveur des blessures de taille.

Cette affection intéresse surtout les vignes d'un certain âge mais elle peut se rencontrer parfois sur des vignes jeunes.

Le symptôme le plus caractéristique est le flétrissement brutal en été suivi du dessèchement de toute la souche ou d'une partie seulement de celle-ci.

On combat efficacement ce champignon par une pulvérisation d'arsenite de soude effectuée en plein hiver, au moins 10 jours après la taille, à la dose de 1 250 g d'arsenic à l'hl d'eau, soit 2 l,500 d'une spécialité commerciale (PYRALESCA double, PYRARSENE concentré, PRODALUMNOL double). Traiter par temps calme et sec à en l'absence de gel.

- Excoriose :

Le champignon responsable de l'Excoriose peut se développer dès le débourrement si le temps est alors pluvieux.

Il persiste l'hiver à la surface des sarments attaqués l'année précédente sous différentes formes.

Dans toutes les parcelles contaminées, appliquer à partir de maintenant, et au plus tard dès les premiers signes de gonflement des bourgeons, un produit à base d'arsenite de soude à la dose de 625 g d'arsenic à l'hl d'eau (moitié de la dose Esca).

L'Excoriose est le plus souvent introduite à l'occasion de remplacements. Il est donc nécessaire d'être très attentif lorsqu'on procède à cette opération. Examiner soigneusement les plants et éliminer sans hésiter les douteux.

*
*   *

Les produits arsenicaux étant très toxiques, il importe de respecter toutes les précautions énumérées sur les emballages lors des manipulations.

Que ce soit contre l'Esca ou contre l'Excoriose, il est nécessaire de bien mouiller le bois des souches. Traiter à basse pression et employer au minimum 300 à 400 litres de bouillie à l'hectare.

GRANDES CULTURES

COLZA : stade moyen C^1 (reprise de végétation).

Les premières sorties de charançons des tiges (C. napi et C. quadridens) se sont effectuées pendant la période du 9 au 12 février. Les conditions climatologiques actuelles (températures élevées) sont favorables au ravageur.

Un traitement n'apparaît cependant comme rentable que si les populations sont importantes (plus de 10 captures journalières pendant 8 jours). Les cultures les plus chétives sont les plus sensibles, ainsi que les parcelles entrant dans une rotation où le colza apparaît fréquemment.

.../...

- Les spécialités suivantes sont utilisables :

- oléoparathion à la dose de 300 g de matière active à l'hectare ;
- parathion méthyl à la dose de 350 g de matière active à l'hectare ;
- lindane à la dose de 300 g de matière active à l'hectare ;
- endosulfan à la dose de 400 g de matière active à l'hectare ;
- méthidathion à la dose de 300 g de matière active à l'hectare ;
- toxaphène à la dose de 4 000 g de matière active à l'hectare.

Traiter aux heures chaudes de la journée, au-dessus de 6 à 10°. Les formulations huileuses, plus coûteuses, ne présentent de l'intérêt que par temps froid et humide.

- Désherbage :

Si aucune intervention n'a pu être réalisée pendant le repos végétatif, les produits suivants peuvent encore être employés :

- **LEGURAME** (carbétamide) à 2 000 g de matière active à l'hectare, avec des risques limités de phytotoxicité jusqu'au début mars ; bon anti-graminées, action limitée sur dicotylédones.

- FERVIN (alloxydine-sodium) à 750 g de matière active à l'hectare ; bonne action sur graminées, très bonne sélectivité vis-à-vis du colza ; l'addition de 3 litres d'huile favorisera encore l'action sur les repousses.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.

C.P.P.A.P. N° 532 A.D.

P 170